EXTRAIT

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 23 Avril 1999

COMMERCE de PARIS
Z 5038
Y48 79M

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf,
Le vingt-trois Avril à 9 h 15

Les Administrateurs de "FOURNIER INDUSTRIE ET SANTE" se sont réunis en Conseil au Siège Administratif, sur convocation du Président, en vue d'arrêter les comptes de l'exercice écoulé et de préparer l'Assemblée Générale.

Assistent à cette réunion et ont émargé le registre de présence :

- M.	LE LOUS	Jean	Président-Directeur Général
- Mme	LE LOUS	Jeanne	Administrateur
- Mme	MAJOIE	France	Administrateur
- M.	MAJOIE	Bernard	Administrateur et Directeur Général
- B.T.G. FINANCES			Administrateur
représentée par M. Hervé LE LOUS			
- M.	DUCUROIR	Jean-Pierre	Administrateur
- Union Immobilière, Commerciale, Industrielle et Financière			Administrateur
représentée par M. Charles LEFEBVRE			
- M.	FINAS	Philippe	Administrateur
- M.	PICART	François	Administrateur
- M.	VOGEL	Charles	Administrateur

Assistent également à cette réunion :

- M. DURAND
- M. GATINAUD, représentant K.P.M.G. AUDIT - Fiduciaire de France

Commissaires aux comptes, qui ont signé le registre de présence.

Sur quatorze Administrateurs en exercice, dix sont présents, deux absents et représentés (Monsieur Henri CHOMARD et Madame Monique MIGNOTTE) et deux absents (Madame Michelle LE LOUS et Madame Marie-Madeleine MARTIN-FABRE représentant la Société UNIFORE S.A.). Le Conseil, réunissant la présence effective de plus de la moitié des Administrateurs, peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean LE LOUS, Président, assisté de Monsieur LAUFFET, Secrétaire.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

1. Monsieur LE LOUS expose au Conseil que Monsieur Henri CHOMARD lui a remis sa démission des fonctions d'Administrateur par lettre du 12 avril 1999.

Le Conseil prend acte de cette démission à compter de ce jour.

Suite à la démission de Monsieur Henri CHOMARD de son poste d'Administrateur, le Président, constatant que le nombre d'Administrateurs encore en fonction reste supérieur au minimum légal, propose au Conseil de procéder à la nomination d'un Administrateur à titre provisoire.

Il propose la candidature de Monsieur Jean-Marie CHOMARD. Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide de nommer à titre provisoire, en remplacement de Monsieur Henri CHOMARD, Monsieur Jean-Marie CHOMARD domicilié à POUILLY (21320) - Avenue du Général de Gaulle.

Cette nomination sera soumise à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Si cette Assemblée procède à cette ratification, Monsieur Jean-Marie CHOMARD exercera ses fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, savoir jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 1999.

Extrait certifié conforme

et fait certifié
conforme.